

# **REGLEMENT DU TOURNOI FEMININ**

## **OCTOBRE ROSE**

### **26 octobre 2024**



#### **Article 1- général**

Tous les clubs présents s'engagent :

- à respecter le présent règlement
- à respecter scrupuleusement les horaires
- à encadrer les équipes par des dirigeants adultes , responsables de leur tenue

#### **Article 2- Modalités du tournoi**

L'USMQV organise le samedi 26 octobre 2024, un tournoi pour les catégories U9 à U11F ( pas de U8F) et U12/U13F . L'ouverture des formalités administratives se fera à partir de 8h15 et le début de la compétition à 9h00.

Le tournoi se déroulera au stade Raymond Laurens. ( en cas de mauvais temps, à la salle polyvalente de l'esplanade des 3 lacs)

Le tournoi est limitée à 12 équipes par catégorie.

Les équipes U9-U11F sont composées de 5 joueuses et 3 remplaçantes.

Les équipes U12-U13 F sont composées de 8 joueuses et 3 remplaçantes.

Toutes les joueuses devront être licenciées à la FFF pour la saison 2024/2025. Les licences des joueurs et des éducateurs accompagnant les équipes seront montrées 30 minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

Seules les joueuses figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'une joueuse pourra se faire à tout moment de la rencontre.

Chaque joueuse d'une même équipe devra porter un maillot identique . A défaut, les organisateurs pourront mettre à disposition des équipes , à titre exceptionnel, un jeu de chasubles qui devra leur être remis à la fin de chaque rencontre .

Le tournoi doit se dérouler dans un esprit de convivialité et de respect des joueurs , éducateurs et arbitres.

#### **Article 3- Annulation du tournoi**

Les organisateurs se réservent le droit , à tout moment et d'annuler le tournoi ( nombre d'équipes insuffisantes, conditions météorologiques défavorables, ou pour toutes autres raisons)

Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe engagée et les droits d'inscription lui seront restitués.

#### **Article 4- inscription des équipes**

L'inscription des équipes au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

En cas d'inscriptions d'équipes supérieures au nombre d'équipes arrêtées , l'ordre de réception des dossiers d'engagement complet primera.

En cas de forfait d'une équipe , les droits d'inscriptions restent acquis à l'USMQV.

#### **Article 5 – organisation des rencontres**

U9 U11F : 3 poules de 4 , durée des rencontres 7 minutes , temps de jeu maxi/journée 50 mn

U12 U13F : 3 poules de 4 , durée des rencontres 10 mn , temps de jeu maxi/journée 60 mn

Pour les U9 U11F , pas de classement.

Pour les U12 U13F, 3 poules de brassage à l'issue desquelles a lieu un match de classement et une finale

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles.

L'arbitre sera responsable de communiquer le résultat de chaque rencontre à la direction du tournoi.  
Le port de protège-tibia est obligatoire.

En cas de fautes graves contraires à l'esprit de cette journée , de fraude ou de bagarre , l'équipe mise en cause pourra être exclue du tournoi.

La tailles des ballons utilisés est la taille 4.

#### **Article 6- Règles du jeu**

Les règles sont définies par les lois du jeu à 5 définies par la FFF.

Le classement est établi en tenant compte des points attribués comme suit :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par forfait ou sanction du club organisateur : 0 point

Lors des phases finales, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire , il est procédé à une série de 3 tirs au but par équipe . En cas de nouvelle égalité, principe de la mort subite.

Rentrées de Touches et hors jeu :

Pour les U9-U11F, les touches se jouent au pied , pas de hors-jeu.

Pour les U12-U13 F , les rentrées de touche se feront à la main et le hors-jeu sera pris en compte au centre du terrain.

Arbitrage : les rencontres sont arbitrées par les membres de l'organisation. Chaque équipe devra fournir un juge de touche.

#### **Article 7- Récompenses**

Les récompenses seront remises , en main propre , au responsable de chaque équipe avec son équipe lors de la cérémonie de fin de tournoi. Chaque joueuse se verra récompenser individuellement. Les 3 premiers vainqueurs du tournoi remporteront une coupe.

### **Article 8 – Litige**

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs .  
Les décisions sont sans appel.

### **Article 9- Responsabilités et assurances**

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue , du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

Les joueurs des clubs nationaux seront couverts par l'assurance liée à leur licence.

En tout état de cause , l'USMQV ne pourra pas être tenue responsable de tout accident pouvant survenir à une joueuse , avant, pendant ou après le déroulement d'une rencontre du tournoi .

L'USMQV décline toute responsabilité civile ou pénale dans l'enceinte du complexe sportif. En cas de vol , la responsabilité du club organisateur ne sera pas engagée.

Toute dégradation dans les installations sportives sera à la charge du club fautif.

### **Article 10- Divers**

Les barbecues sauvages sont interdits pour des raisons de sécurité.  
Une restauration sera proposée sur place.